

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2023.05**

L'an deux mille vingt trois, le dix huit janvier, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de M. Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : le 11 janvier 2023

Date d'affichage : le 11 janvier 2023

**Présents : 15**

MM. Gilles GELAS, Hervé LUC-PUPAT, Michel DUBOIS, Patrick FOURNIER, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gérard MARION, Gabriel BENOIT  
MMES Audrey PERRIN, Denise PETIT, Angélique PARADIS, Valérie DEMARCQ, Céline MOREL, Florine DUPEUX, Delphine TOURNU

**Absents : 4**

Didier ROUDET, Isabelle METRAL, Jean David BARBE, Mathieu LUC PUPAT

**Pouvoir : 4**

Hervé LUC PUPAT, Florine DUPEUX, Gilles GELAS, Patrick FOURNIER

**A été élu secrétaire de séance : Delphine TOURNU**

---

**2023.05 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES DU RONZARET**

Monsieur Le maire expose :

Suite au développement urbain du secteur du Ronzaret et dans un souci de sécurité pour les piétons et les automobilistes, il serait souhaitable de faire des aménagements de sécurité et de refaire la voirie communale de la Rue du Ronzaret. Une étude de faisabilité a été réalisée par un cabinet d'étude qui propose les aménagements suivants :

- Réduction de la chaussée en créant un cheminement pour les piétons délimité par des bordures ou de la peinture.
- Mise en place de chicane pour faire ralentir les véhicules
- Modification de la signalétique verticale
- Réfection de la voirie et création de puits perdu

Au stade de l'étude de faisabilité, l'estimation des travaux est de : **124 320 €**

Dans le cadre des aides aux communes ce type d'aménagement pourrait bénéficier de l'aide du département à hauteur de 35% du coût du projet avec un plafonnement à 35 000 €.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subvention DETR :	24 864 €	20 %
<b>Conseil départemental :</b>	<b>35 000 €</b>	<b>Plafond</b>
Auto- financement :	64 456 €	
<b>Total Coût des Travaux</b>	<b>124 320 €</b>	

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

De valider les travaux sur la Rue du Ronzaret

De valider le plan de financement

D'autoriser le maire à faire la demande de subvention auprès du département de l'Isère

D'autoriser le maire à signer tous les documents afférents à cette demande

Le Maire,  
Gilles GELAS

